



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

CTL
Renault
Lardy

*l'étincelle**

pour la construction d'un parti des  travailleurs communiste révolutionnaire

Contact : ecrire@npa2009.org
Consulter : <http://www.npa-auto-critique.org/>

Contact : cr@convergencesrevolutionnaires.org

Mardi 1^{er} mars 2016

La loi Travail, dégage !

Leurs attaques contre les travailleurs, à nous tous de les faire remballer ! La loi Travail de Myriam El Khomri, c'est la réforme du Code du travail que réclamaient depuis très longtemps le Medef et les manitous du CAC 40. Sarkozy et Chirac n'avaient pas osé exaucer leurs vœux, mais Hollande et Valls, si !

Leur réforme, c'est d'abord rendre les licenciements moins chers et plus faciles pour les patrons. C'est remettre en cause la réglementation du temps de travail, avec des journées de 12 heures et des semaines de 60 heures, et rendre la modulation possible sur trois ans. C'est permettre aux patrons de payer des heures supplémentaires à 10 %. C'est faire sauter les limitations au temps de travail des apprentis. C'est permettre la remise en cause des jours de congé en cas de décès d'un proche. Et bien d'autres attaques. La liste est longue.

Le gouvernement veut des « accords d'entreprise » pour mieux permettre aux patrons de se passer des règles du droit du travail pour tous et de nous imposer des reculs sur nos conditions de vie, de travail et de salaire. Quant à ce qu'ils appellent le « dialogue social », c'est uniquement le chantage patronal pour domestiquer les syndicats et obtenir leur signature.

Cette loi s'ajoute à tous les mauvais coups contre les travailleurs de tous les secteurs, du privé comme du public : hospitaliers, cheminots, postiers, enseignants, salariés de l'automobile, de la chimie, des transports... Sans oublier les menaces qui pèsent sur l'assurance chômage.

Il faut faire remballer sa loi Travail au gouvernement des patrons ! Le plus vite sera le mieux. En fin de semaine dernière, plus de 700 000 personnes avaient déjà signé une pétition sur Internet. Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes diffusent leur indignation face à ce projet scélérat, en décortiquent les articles. Ils contrent les mensonges du gouvernement. Mais pas seulement. Ils appellent à lutter.

« *La lutte contre cette loi, doit être le début d'une lutte contre le système tout entier* », pointe même un Youtubeur (de #OnVautMieuxQueCa). Il a raison, mille fois raison.

Le 9 mars, tous ensemble, le coup d'envoi

La date du mercredi 9 mars pour descendre dans les rues dans tout le pays a été lancée. Elle a été reprise par des organisations de jeunes, par des syndicats, elle se propage sur les réseaux sociaux. C'est une première occasion, il faut la saisir. Dans la panique, Valls a annoncé que la présentation du projet de loi au conseil des ministres serait reportée de 15 jours, tout en disant que ça ne changerait rien. Donc pas d'hésitation, maintenons cette date de mobilisation.

Retrouvons-nous en assemblées générales, en grève, rejoignons les jeunes et nos collègues des autres secteurs dans la rue. Quand la base s'exprime et s'organise, c'est le meilleur moyen de lancer la lame de fond et de se donner les moyens de gagner.

On a vu les agriculteurs, les opposants au projet de Notre-Dame-des-Landes, les taxis, se faire entendre ces derniers jours. À tout le monde du travail aussi de se faire entendre, fermement, massivement. Mobilisés tous ensemble, nous sommes bien plus puissants que la poignée de grands patrons à qui ce gouvernement obéit. Faisons du 9 mars une première démonstration de notre force, et un début du cauchemar pour le gouvernement du Medef.

Les directions des confédérations syndicales se sont réunies la semaine dernière... pour décider de se revoir le 3 mars. Elles pleurent après le « dialogue social », elles hésitent, elles tergiversent. Face à l'ampleur des enjeux, c'est dérisoire. Cette semaine, vu l'indignation et les préparatifs de la base, suivront-elles le mouvement ? En tout cas, avec ou sans les directions syndicales, il est plus que temps d'entrer dans la lutte. Un nouvel épisode peut s'annoncer, où les craintes vont changer de camp.

Le 9 mars, tous dans les rues ! Retrait de la loi Travail

Les conseils de banquier

Pour toucher sa prime d'intéressement, il faut valider 10 pages de condition générale sur internet. Puis ces chers banquiers se permettent de nous donner des conseils : si vous débloquez cet argent « *les sommes que vous percevrez seront à intégrer à vos revenus imposables [...] et risque d'affecter le montant de vos prestations sociales* ». Si vous persistez quand même il faudra minimum 2 à 3 semaines de plus pour que l'argent arrive sur votre compte. Mais on n'est pas inquiet on se doute bien que cet argent, BNP & Renault vont le faire travailler pour le plus grand bonheur de leurs actionnaires.

Embauches : service minimum

La moitié des 1000 embauches annoncées pour 2016 concernera les sites de production et de logistique Renault et filiales. Cela ne suffira pas à compenser les départs, ni à diminuer le nombre d'intérimaires.

Exemple à Cléon, la direction annonce 110 recrutements en 2016 et 1200 intérimaires sur le site. Mais sur les 100 embauches annoncées l'an dernier, 77 ont été réalisées. Pire à Sandouville, sur les 183 CDI promis en 2015, 80 doivent encore être réalisés. Et il n'y aura pas d'embauches supplémentaires en 2016, alors qu'il y a 1250 intérimaires. De la com' sur les embauches à la réalité, il y a un gouffre.

Un accord peut en cacher un autre

La direction de Renault discute avec les syndicats pour aboutir à un nouvel accord de compétitivité fin 2016. En 2013, Ghosn avait justifié l'accord de compétitivité par la baisse du marché européen. « *Ça a commencé comme un accord conjoncturel, mais cela a tellement réussi qu'on s'est dit "pourquoi on ne continue pas comme cela" ?* » s'est enthousiasmé Ghosn le mois dernier. Des milliers d'emploi supprimés, une augmentation du temps de travail en fabrication, la suppression des AGS... : si les salariés laissent faire, la casse sociale risque de continuer.

CDI Intérimaire : la précarité à vie

Après PSA Sochaux et Mulhouse, Renault voudrait recourir à des « CDI intérimaires ». Selon ces contrats créés en 2014, l'intérimaire est employé en CDI par l'agence d'intérim, qui lui garantit un salaire minimum (SMIC pour les ouvriers) en cas d'absence de mission. En échange, il doit être disponible pour travailler à tout moment dans une zone géographique étendue. Il perd aussi en pouvoir d'achat car il ne touche ni la prime de 10 % de fin de contrat, ni certaines primes de l'entreprise utilisatrice.

Avec 6000 intérimaires dans ses usines, la direction de Renault voudrait entériner cette situation avec le CDI intérimaire. La com' sur les embauches est l'arbre qui cache la forêt de la précarité.

Carlos au club Dorothée

Interrogé par une Commission de l'Assemblée Nationale, Carlos Ghosn s'est exclamé à propos de l'accord de compétitivité de 2013 : « Les employés à l'intérieur de l'entreprise sont fiers d'avoir signé un accord, parce qu'ils ont dit "Ça a quand même ramené beaucoup de sérénité dans Renault" ». Des salariés sereins ?! Ce n'est pas ce que disent les enquêtes Hay réalisées auprès des salariés.

Renault poursuivi pour homicide

En 2004, un ouvrier des presses de Flins est mort écrasé par un moule de 6 tonnes. Condamnée pour Faute inexcusable en 2008, la direction est désormais poursuivie au tribunal correctionnel pour homicide involontaire. Renault persiste à nier sa responsabilité. A l'époque, la direction de l'usine soupçonnait les ondes du téléphone portable du salarié d'avoir interféré avec la commande d'un pont roulant...

Aéroport de Lardy

La direction est en train d'installer des flashes sur les passages piétons du site. On se croirait sur des pistes d'atterrissage le matin. Pour améliorer notre sécurité, elle ferait mieux de nous donner les moyens de travailler plutôt que de nous faire courir. A moins que ça soit pour mieux baliser notre parcours la prochaine fois que nous irons demander des augmentations à la direction.

Une justice trop polie pour être honnête

Après avoir passé 19 heures en garde à vue, un syndicaliste CGT, retraité de chez PSA, a été condamné en flagrant délit à 250 euros d'amende et 500 euros avec sursis.

Lors d'une manifestation organisée suite à la visite du Premier ministre à Mulhouse, il lui aurait dit « *Valls je t'emmerde* » ! On frémit à la peine que la justice lui aurait infligée s'il avait osé dire « *Casse-toi pauvre con* » !

Nos camarades de Bursa de nouveau en lutte !

Hier, lundi 29 février 2016, 10 travailleurs de Renault Bursa ont été licenciés. La direction a voulu casser le mouvement de protestation sur les salaires qui a commencé début janvier. Depuis ce mardi, la grève est totale. Malgré la puissance dissuasive de la police, les travailleurs de l'équipe du matin sont entrés dans l'usine et l'occupent, quant aux autres, ils sont rassemblés devant. Ils revendiquent la réintégration de leurs camarades et les augmentations de salaires.

Malaise au gouvernement

Malaise, accident domestique... les raisons invoquées par le gouvernement pour justifier l'absence de sa ministre ont évolué au cours de la journée d'hier. Ce gouvernement ne deviendrait-il pas fébrile face à la fronde qui monte ?